REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMMUNE SUBURBAINE TAMATAVE

DISTRICT TOAMASINA II

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 18/CR/TVE/SUB/26

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite â l'Avis Général de Passation des Marchés publics dans le Journal des Marchés Publics n° en date du **02/07/2026** et .

2. Le **COMMUNE SUBURBAINE TAMATAVE** sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour fournir
" Â Travaux de construction d une Ã©cole communautaire Ã quatre salle de classe avec une latrine de trois compartiments Ã Ampihaonana de la commune rurale Toamasina suburbaine". Les Travaux autre que routiers sont réparties en lot unique. Les Travaux autre que routiers constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics en ses articles 35 , 63 et 67 en vue de la passation de marché « Contrat-cadre » conclu prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : NIVO Jonah Lidovic Andr
- Fonction: Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse: Commune Toamasina Suburbaine
- E-mail:

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version éléctronique, doit êtres retiré auprès du COMMUNE SUBURBAINE TAMATAVE moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
- Lot 1: deux cent cinquante mille Ariary (Ar250 000.00)

libellé au nom de l'Agent Comptable de L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés).

6. Les plis devront parvenir à au bureau de la service technique potre 14 au plus tard le 09/11/2026à10 H 30 Min locales et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1: trois millions cinq cent mille Ariary (Ar3 500 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque au nom du Tresoriere de la Commune Toamasina Suburbaine et versé au trésor public.

9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.

à ..... Le 05/10/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS